

Valider des items du B2i en participant au concours

Des mots pour voir

www.imageimaginaire.com

t e x t e
i m a g e
i m a g i n a i r e

Comme le rappelle la circulaire de préparation de la rentrée 2007 (*Circulaire n° 2007-011 du 9 janvier 2007 - BO n° 3 du 18 janvier 07*), le Brevet Informatique et Internet est généralisé au collège et étendu au lycée. Cette fiche propose aux professeurs de Lettres des activités liées au concours « Des mots pour voir », propres à valider certains items du B2i.

Pas moins de 14 items du B2I (sur un total de 29 items, soit près de la moitié des compétences à acquérir au cours des quatre années de collège) peuvent être validés par le professeur de français grâce à une participation au concours.

N.b. : les images du site Image imaginaire ont été reproduites avec l'aimable autorisation de Christian Perrier, organisateur du concours.

1- S'approprier un environnement informatique de travail

1.1 Je sais m'identifier sur un réseau ou un site et mettre fin à cette identification

Pour déposer son texte sur le site du concours, l'élève a besoin de l'identifiant et du mot de passe fournis lors de son inscription.

ENVOYER SON TEXTE

ÉCRIS TON NOM

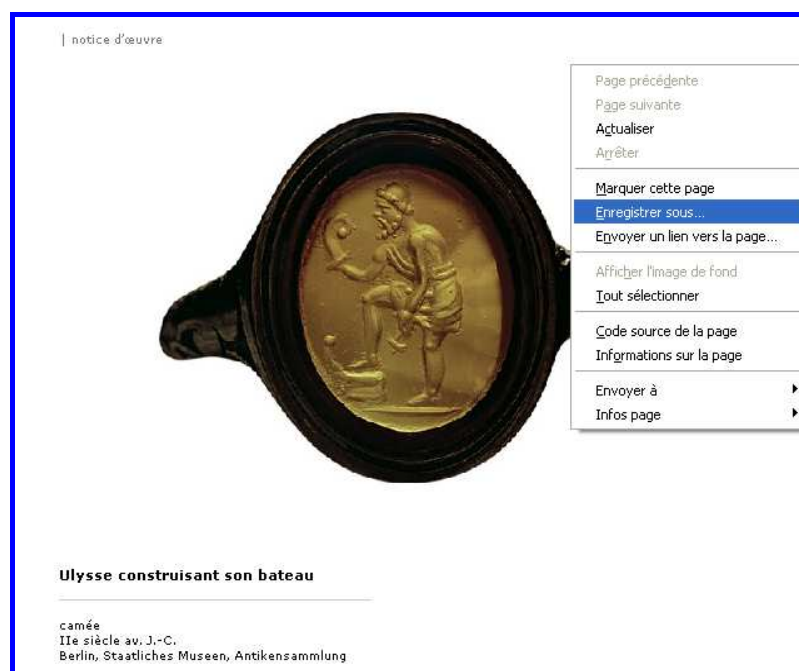
TON NUMÉRO D'INSCRIPTION

PUIS LA RÉFÉRENCE D'IMAGE **VÉRIFIER L'IMAGE**
CORRESPONDANT À TON TEXTE

VALIDER

1.2 Je sais accéder aux logiciels et aux documents disponibles à partir de mon espace de travail.

L'élève enregistre l'image sélectionnée pour le concours sur son espace de travail personnel, rubrique 'Mes documents'. Il peut ainsi retrouver son image depuis n'importe quel poste de l'établissement grâce à sa session.



Démarche à suivre : cliquer sur l'icône représentant une feuille rouge au coin corné. Une page HTML s'ouvre alors, présentant l'œuvre, éventuellement accompagnée d'une notice. Un clic droit sur l'image ouvre un menu (voir ci-dessus) dans lequel se présente l'option 'Enregistrer sous'. Il reste alors à nommer le document et à sélectionner le dossier dans lequel ranger le document.

1.3 Je sais organiser mes espaces de stockage.

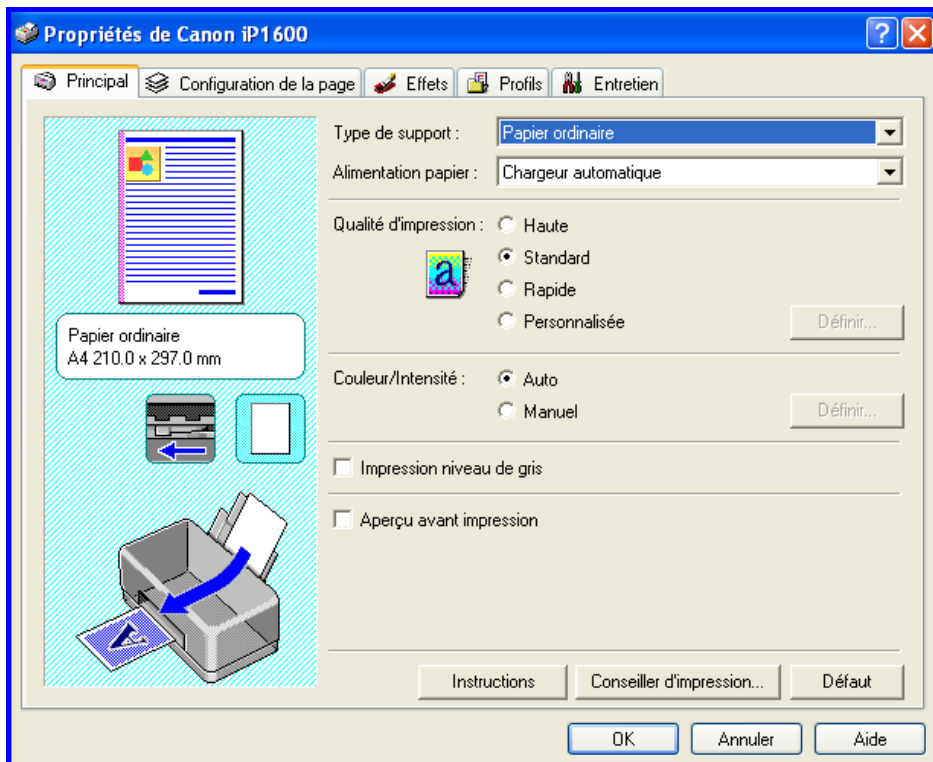
Les Espaces Numériques de Travail mettent à la disposition de chaque professeur et élève un espace de stockage de données privé. Ce dernier n'est accessible que sur nom d'utilisateur et mot de passe. Les élèves peuvent ainsi créer un dossier consacré au concours Des mots pour voir qui leur permettra de retrouver aisément leurs travaux.



Démarche à suivre : rubrique 'Mes documents': l'élève peut créer un dossier intitulé *Des mots pour voir*, dans lequel il rangera l'image sélectionnée et son fichier texte.

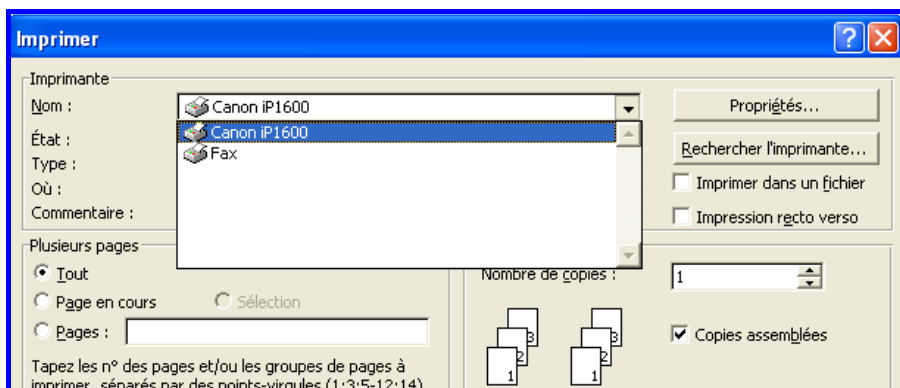
1.4 Je sais paramétrer l'impression (prévisualisation, quantité, partie de documents...)

Chacun peut imprimer l'œuvre choisie pour son travail d'écriture depuis le site Imageimaginaire.com. L'élève peut ainsi être amené à désactiver l'option d'impression couleur, peu disponible dans les établissements scolaires. Il peut également, dans sa fenêtre d'impression, déterminer la qualité et la quantité de son impression.



1.5 Je sais faire un autre choix que celui proposé par défaut (lieu d'enregistrement, format, imprimante)

En salle informatique, il n'est pas rare de disposer de plusieurs imprimantes (plusieurs imprimantes à jet d'encre et une imprimante laser, par exemple). L'élève peut choisir d'envoyer l'impression de son image vers l'une ou l'autre des imprimantes, en fonction des recommandations de son professeur.



2 – Adopter une attitude responsable

2.3. Lorsque j'utilise ou transmets des documents, je vérifie que j'en ai le droit

Le concours peut être une occasion d'initier les élèves à adopter une attitude citoyenne sur l'internet. C'est d'ailleurs l'un des domaines de compétence abordé dans le B2I niveau 1, que le collègue se doit d'approfondir. Peut-on télécharger tous les documents disponibles sur internet légalement ? Comment savoir si un site dispose des autorisations nécessaires ? Qui dirige ce site ?

Les médias jouent aujourd'hui un tel rôle et ont pris une telle place dans la société qu'il semble indispensable d'aider les élèves à s'interroger sur les informations ainsi recueillies afin qu'ils se construisent une attitude critique. L'élève doit apprendre à contrôler, dans toutes les étapes de son travail à l'ordinateur, l'exactitude de ce qu'il saisit au clavier et la légalité des informations qui lui sont communiquées.

Sur Internet, la seule « signature » d'une information trouvée reste souvent l'adresse (URL). Celle de certains sites est « lisible » et correspond à une norme et une codification institutionnelle permettant de garantir une certaine fiabilité (www.education.gouv), il en est, cependant, beaucoup d'autres qui ne fournissent aucune garantie (adresse totalement incompréhensible). Si l'on peut aisément identifier les auteurs d'un livre, d'une cassette vidéo, d'un cédérom..., en revanche aucune obligation n'est faite aux concepteurs de pages web de se présenter. Sur internet, tout le monde peut lire et tout le monde peut écrire dans la quasi-totale liberté

→ **Concours « Des mots pour voir »**
en plein écran (800 x 600)
en 800 x 600

→ **Consulter texteimage**
en plein écran (1000 x 670)
en 1000 x 670

→ **écrire avec l'image**
→ **les Noces de l'Europe :**
espace pédagogique européen

→ **s'abonner à texteimage**
→ **consulter la démonstration**
→ **dossiers pédagogiques**
→ **vos premiers pas**

Imageimaginaire présente :
Des mots pour voir,
« L'autobiographie d'une image »,
Concours international d'écriture
pour tous les jeunes francophones.

Texteimage propose des ressources
pédagogiques consacrées aux textes
fondamentaux de la création littéraire
en relation avec l'image.

Édité par l'association
Imageimaginaire, avec le soutien
du Ministère de l'Éducation
Nationale, de l'École Nationale Supérieure
des Arts Décoratifs, de la Région Centre
et de Microsoft Education.

Édité par Cadmos avec le soutien
du Ministère de l'Éducation Nationale
et le concours des Éditions du Cerf,
des Éditions Actes Sud
et des Éditions Gallimard.
www.actes-sud.com
www.editionsducerf.com
www.gallimard.fr

info@imageimaginaire.com

infos@cadmos.fr

2.6. Je sécurise mes données (gestion des mots de passe, fermeture de session, sauvegarde).

Chaque élève dispose d'un identifiant et d'un mot de passe qui lui sont propres. Il les obtient au moment de l'inscription. En s'identifiant sur le site du concours, l'élève valide cet item.

3-Créer, produire, traiter, exploiter des données

3.1. Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes, paginer automatiquement.

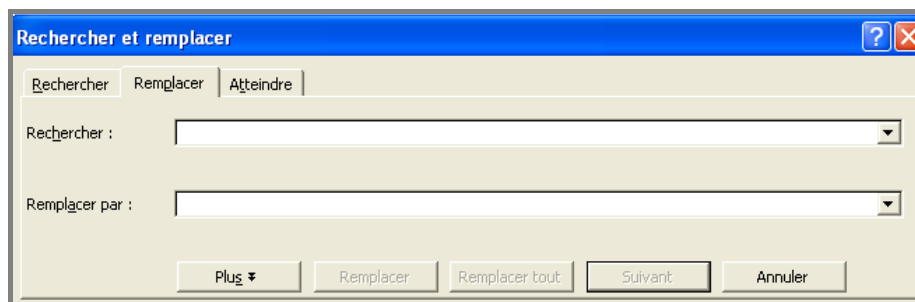
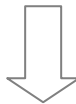
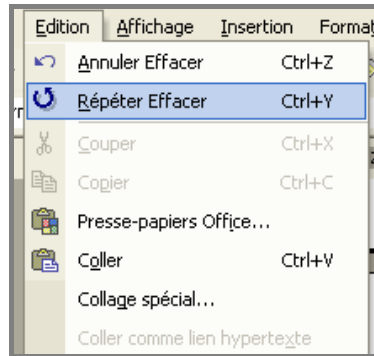
Le texte soumis au concours peut être saisi sous un logiciel de traitement de texte. Il peut ainsi être rendu au professeur de français après avoir été mis en forme (gras, italique, paragraphes, pagination).

Démarche : Si le texte est saisi sous traitement de texte, une manipulation de 'copier/coller' est nécessaire pour le transposer sur le site. Il faut donc procéder aux raccourcis clavier : CTRL + C pour copier, CTRL + V pour coller dans le champ de réception du texte sur le site, ou aux raccourcis de la souris à l'aide du clic droit.

3.2. Je sais utiliser l'outil de recherche et de remplacement dans un document.

Lorsque le brouillon est saisi sur le traitement de texte, l'élève peut le remanier à souhait. Lors d'une séance d'expression écrite, on peut imaginer un travail de correction des brouillons. Si l'élève a mal orthographié le nom de l'artiste (ex : Boticheli), l'option de recherche et de remplacement permet de corriger rapidement son document.

Démarche : menu **Edition**, option **Rechercher** :

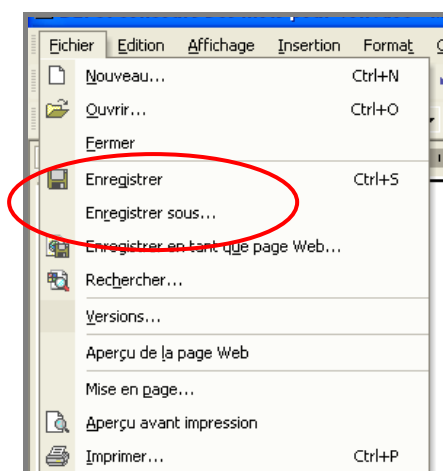


3- Créer, produire, traiter, exploiter des données

3.7 Je sais traiter un fichier image ou son à l'aide d'un logiciel dédié, notamment pour modifier ses propriétés fondamentale.

Il s'agit d'enregistrer l'image en modifiant le titre de l'œuvre pour y ajouter la référence chiffrée.

Démarche : Menu **Fichier**, **Enregistrer sous**. Il suffit alors de saisir le nouveau titre choisi pour le document et de valider son contenu.



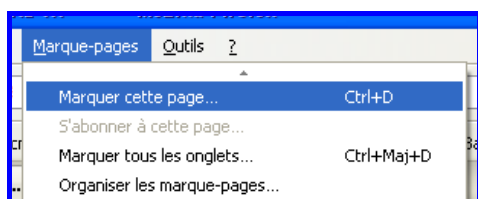
4- S'informer, se documenter

4.2. Je sais utiliser les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le web (paramétrage, gestion des favoris, gestion des affichages et de l'impression).

L'élève inscrit le site Imageimaginaire.com dans les onglets de son navigateur personnel. Il pourra ainsi retrouver rapidement le site en question au début de chaque séance.

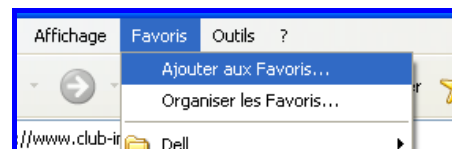
Avec le navigateur Mozilla :

Démarche : Menu **Marque-pages**, option **Marquer cette page**.



Avec Internet Explorer :

Démarche : Menu **Favoris**, option **Ajouter aux Favoris**.



4.3. Je sais utiliser les fonctions principales d'un outil de recherche sur le web (moteur de recherche, annuaire...)

Un travail préparatoire de documentation sur l'auteur et le contexte historique s'inscrit en amont du travail d'expression écrite. Le règlement du concours se montre précis sur ce point :

« Votre récit devra s'appuyer sur deux principes apparemment contradictoires : d'une part il faudra tenir compte du contexte historique et culturel (vous devrez donc faire quelques recherches autour de l'œuvre choisie : vous serez aidés en cela par les notices et autres informations contenues dans *Texteimage* à propos des images choisies) ».

Deux points de vue narratifs, en particulier, nécessitent un travail de documentation historique :

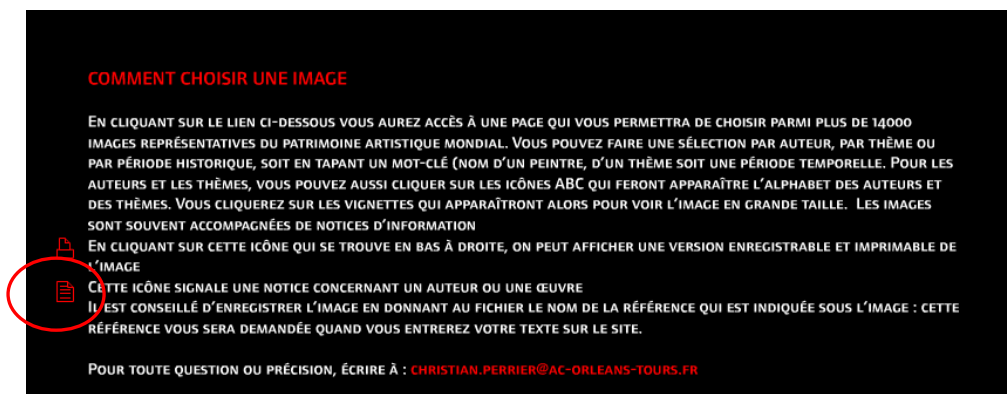
« 3- on se met à la place de celui qui regarde l'œuvre (...). Il va imaginer dans quel contexte historique et social elle a été peinte ou sculptée.

4- le narrateur ou la narratrice est un témoin du moment où l'œuvre est réalisée. »

Les élèves effectuent ainsi une recherche documentaire sur l'artiste choisi. Pour cela, ils peuvent utiliser le média internet. Il leur suffit d'entrer le nom de l'artiste et/ou le titre de son œuvre dans un moteur de recherche.

4.4. Je sais relever des éléments me permettant de connaître l'origine de l'information (auteur, date, source...)

Certaines œuvres publiées sur le site Imageimaginaire disposent d'une notice explicative, annoncée par un logo.



L'élève dispose ainsi d'un cadre d'information de base, qu'il lui conviendra ensuite d'élargir par des recherches personnelles.

4.5. Je sais sélectionner des résultats lors d'une recherche (et donner des arguments permettant de justifier mon choix).

Cet item complète le 4.3. Le moteur de recherches fournit une liste de sites se rattachant plus ou moins au sujet recherché. L'élève doit ensuite apprendre à juger de la pertinence de chacune de ses réponses (ex. site officiel de l'éducation nationale, des musées de France, ou site personnel). C'est l'occasion pour le professeur d'évoquer la nécessaire analyse des sources, et de communiquer une liste de sites au contenu documentaire sûr.

Le mémo du participant

t e x t e
i m a g e
i m a g i n a i r e

Inscription au concours

1. Sélection du niveau de langue (1, 2, 3 ou FLE) en fonction de l'âge du candidat.
2. Saisie des données personnelles du candidat: état civil, adresse personnelle, adresse de l'établissement scolaire et email.

Attention : Veiller à la validité de l'adresse email. C'est à cette adresse que les organisateurs du concours enverront les identifiants et mot de passe.

3. Valider son inscription.

The image shows a registration form with three numbered annotations:

- 1**: Points to the 'INSCRIPTION' section on the left, which lists language levels: FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE (NIVEAU 1), FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE (NIVEAU 2), FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE (NIVEAU 3), and FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE.
- 2**: Points to the 'ADRESSE' section on the right, which includes fields for NOM, PRÉNOM, DATE DE NAISSANCE (with dropdowns for J, M, A), RUE, CODE POSTAL, VILLE, and a dropdown for 'France métropolitaine'.
- 3**: Points to the 'VALIDER' button at the bottom right of the form.

Other sections of the form include 'ÉTABLISSEMENT' and 'E-MAIL (NON OBLIGATOIRE)'. A note states: 'VOTRE E-MAIL EST ESSENTIEL POUR RECEVOIR DES INFORMATIONS SUR LE CONCOURS; IL NE SERA PAS COMMUNIQUÉ À DES TIERS.' A sidebar on the left contains links: 'DE QUOI S'AGIT-IL?', 'AIDE POUR LE CONCOURS', 'PRIX', 'CHOISIR UNE ŒUVRE', 'ENVOYER SON TEXTE', 'LES TEXTES DES PARTICIPANTS', 'LES NOMINÉS', and 'LES LAURÉATS'.

Procédure d'enregistrement des textes sur le site du concours

Sur le site, cliquer sur **Concours** puis **Envoyer son texte**.

1. Saisir son nom, son identifiant puis son numéro d'inscription (envoyés sur l'adresse email communiquée lors de l'inscription au concours)

Si tu n'es pas encore inscrit(e), ou si tu as perdu ton numéro,
inscris-toi ou réinscris-toi d'abord sur la page d'inscription.

ENVOYER SON TEXTE

ÉCRIS TON NOM

TON NUMÉRO D'INSCRIPTION

PUIS LA RÉFÉRENCE D'IMAGE **VÉRIFIER L'IMAGE**
CORRESPONDANT À TON TEXTE

VALIDER

- Saisir la référence chiffrée de l'image support (référence à cinq chiffres indiquée sous le titre et la datation de l'œuvre, qui s'affiche lors du passage de la souris près de la petite image). En cliquant sur **Vérifier l'image**, l'image miniature apparaît en dessous.

Exemple : Héraclès et le lion de Némée porte la référence 29194



Après validation des identifiants du candidat apparaît le cadre de saisie du texte. Vous devez alors coller, dans ce champ, le texte que vous avez préalablement saisi sous traitement de texte.

Si tu n'es pas encore inscrit(e), ou si tu as perdu ton numéro, inscris-toi ou réinscris-toi d'abord sur la page d'inscription.

ÉCRIS TON NOM

TON NUMÉRO D'INSCRIPTION

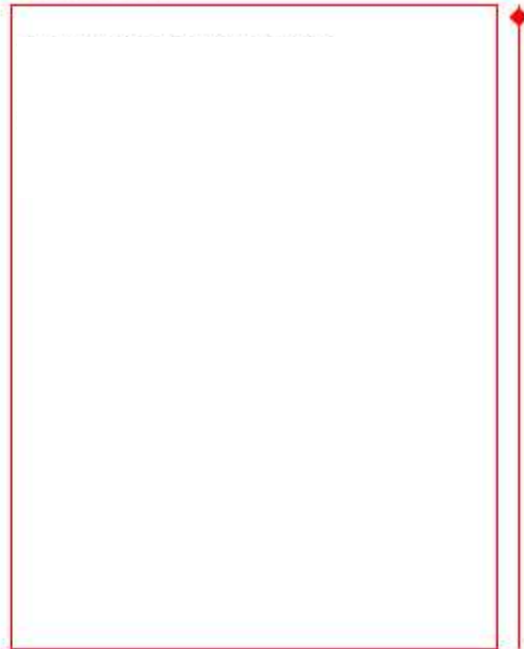
PUIS LA RÉFÉRENCE D'IMAGE 29194
CORRESPONDANT À TON TEXTE



RS

IPANTS

VOICI TON TEXTE



- A. Dans le fichier de traitement de texte, sélectionner l'ensemble du texte saisi en glissant la souris ou par le raccourci clavier **Ctrl+A**.
- B. Choisir l'option 'Copier' par le raccourci clavier **Ctrl+C** ou par le clic droit de la souris 'Copier'.
- C. Retourner dans le champ de saisie vierge, **Voici ton texte**, sur le site du concours. Y coller le texte par le raccourci clavier **Ctrl+V** ou par le clic droit de la souris 'Coller'.

1 – S'approprier un environnement informatique de travail

1.2. Je sais structurer mon environnement de travail.

Chaque élève dispose d'un espace de travail personnel sur l'ENT de son établissement. Il doit alors classer ses fichiers et organiser ses documents. Il peut alors enregistrer l'image sélectionnée pour le concours sur son espace de travail personnel, rubrique 'Mes documents'. Il retrouvera alors son fichier depuis n'importe quel poste de l'établissement à l'ouverture de sa session.

1.3. Je sais régler les principaux paramètres de fonctionnement d'un périphérique selon mes besoins.

Le paramétrage d'une imprimante entre dans le cadre de cet item : sélectionner une impression couleur, ou simplement en dégradé de noir, le nombre de pages à imprimer...

2 - Adopter une attitude responsable

2.2. Je protège ma vie privée en réfléchissant aux informations personnelles que je communique.

L'inscription au concours est personnelle. Chaque élève doit ainsi entrer : son état civil, son adresse personnelle, les coordonnées de son établissement et une adresse électronique. Il serait intéressant de rappeler aux lycéens quelques points de la loi Informatique et Libertés, disponibles sur le site de la CNIL (www.cnil.fr). On y trouvera un dossier clair et bien fourni sur les traces laissées par les internautes lors de leur passage sur la toile. La CNIL préconise une attitude de prudence, formulée ainsi: « Rester réaliste, exiger, s'informer, participer ».

2.3. J'utilise les documents ou les logiciels dans le respect des droits d'auteurs et de propriété.

Tous les documents accessibles sur le site du concours jouissent d'une autorisation notifiée en page d'accueil. Le professeur de Lettres aurait ici tout le loisir d'évoquer les principes de la propriété intellectuelle auprès des élèves, et le rapport parfois ambigu entre la propriété intellectuelle et la libre circulation des informations sur la toile.

2.5. Je suis capable de me référer en cas de besoin à la réglementation en vigueur sur les usages numériques.

En lien avec l'item précédent, un travail de recherche documentaire donné aux élèves peut les amener à trouver eux-mêmes les textes réglementant l'Internet.

Références:

le site de la Commission Nationale Informatique et Libertés : www.cnil.fr

le site du gouvernement : http://www.internet.gouv.fr/accueil_thematique/legislation-74m.html

Légamédia d' Educnet, site à vocation juridique à destination d'un public scolaire : <http://www.educnet.education.fr/legamedia/>

3 – Créer, produire, traiter, exploiter des données

3.7 : Je sais publier un document numérique sur un espace approprié.

4 – S'informer, se documenter

4.1) Je sais interroger les bases documentaires à ma disposition.

Le travail de recherche documentaire sur l'œuvre et le contexte socio-historique pourra s'effectuer :

- par internet, via un moteur de recherche
- au CDI, via le logiciel de recherche BCDI auquel les élèves sont initiés en début d'année de Seconde

4.4. Je sais constituer une bibliographie incluant des documents d'origine numérique.

Les élèves peuvent rendre leur travail imprimé à leur professeur de français, accompagné d'une notice bibliographique retraçant leurs recherches préalables. Il s'agit alors d'initier les élèves aux rudiments de la bibliographie en y incluant les données numériques (références de sites internet, notamment). Souvent, l'immédiateté des informations induite par Internet fait oublier aux élèves de noter et d'analyser leurs sources. Il convient alors de leur rappeler que les sites internet, à l'instar des livres et des revues, disposent de références précises à noter dans une bibliographie.

N.b. : Le terme de « *sitographie* » est accepté, par usage, dans les bibliographies universitaires.

5 – Communiquer, échanger

5.3. Je sais adapter le contenu des informations transmises aux lecteurs potentiels : niveau de langage, forme, contenu, taille, copies.

Le caractère virtuel du concours offre la possibilité aux élèves de communiquer par mail avec les organisateurs, pour des demandes de renseignements par exemple. Par ailleurs, le développement des Espaces Numériques de Travail dans les établissements va accroître les échanges par mail entre élèves et professeurs. Il va de soi que la rédaction d'un message à destination de son professeur ou de l'organisateur d'un concours diffère de celle d'un message à caractère privé. Les élèves, déjà sensibilisés aux différentes situations de communication en classe de sixième, manquent encore au lycée de pratique formelle du langage. On peut imaginer, à l'image des cours de français en lycée professionnel, une séance d'exercices de pratiques officielles rédigées, pour l'inscription d'une classe au concours, une demande de renseignements, une communication à son chef d'établissement...